

Présents :

- Collectif Justice Pour Mamoudou
- CADRES Collectif africain de Normandie
- Association des guinéens de Normandie
- Association Solidarité 224 de Rouen
- SOS Racisme
- Membres de famille BARRY
- Amis et proches de la famille BARRY

Ordre du jour : Restitution des actions et activités réalisées en cours et à venir depuis l'agression mortelle de feu Docteur Mamoudou BARRY.

Après les mots de bienvenue de la famille BARRY, il a été demandé au Collectif de faire une restitution sur l'affaire Docteur Mamoudou BARRY des actions et activités réalisées en cours et à venir. Le contexte de l'agression a d'abord été évoqué avant de rappeler les actions et activités réalisées en cours et à venir.

Contexte :

Comme vous le savez, dans la soirée du vendredi 19 juillet 2019, notre frère Mamoudou, a été victime, à Canteleu, d'une agression verbale et physique à caractère raciste. Aggression d'une extrême violence qui lui a causé des lésions cérébrales et l'a plongé dans un coma profond dès la soirée du 19 juillet 2019. Il a rendu l'âme le samedi 20 juillet 2019 dans l'après-midi.

Depuis cet acte barbare, Madame BARRY et sa fille Fatou ainsi que toute la famille BARRY en France comme en Guinée ont bénéficié d'immenses soutiens de tous ordres et venant d'un peu partout à travers le monde.

Pour la famille BARRY, il était plus que nécessaire de décliner depuis la survenance du drame, les actions et activités réalisées **(I)**, en cours et à venir **(II)**. L'idée ici est de mettre tous les acteurs impliqués au même niveau d'information. D'emblée, la liste de ces actions et activités menées, en cours et à venir est loin d'être exhaustive. Ce présent document ne recense que quelques-unes d'entre elles.

I – Actions et activités réalisées

Au nombre des actions et activités réalisées il y a celles relatives à la procédure judiciaire **(A)**, à l'élan de soutien et de solidarité **(B)**, au rapatriement de la dépouille en Guinée **(C)**, aux obsèques en Guinée **(D)**.

A – Procédure judiciaire

Dès l'annonce de l'agression, le Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de Rouen s'est saisi de l'Affaire et l'auteur présumé a été interpellé le lundi 22 juillet 2019 dans un hôtel de Sotteville-lès-Rouen par les policiers de la sûreté départementale. Le parquet de Rouen a aussitôt ouvert une information judiciaire pour « *violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner avec la circonstance que les faits ont été commis à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée de la victime à une ethnie ou une nation, une prétendue race ou religion déterminée* ». Cela implique que le parquet retient le caractère raciste, circonstances aggravantes, de l'agression. Ainsi, l'enquête criminelle n'est qu'à sa phase préliminaire. Les enquêteurs devront effectuer plusieurs investigations, notamment des témoignages.

Comme on pouvait s'y attendre, pour la famille BARRY, le recours au ministère d'avocat apparaissait comme une évidence. C'est vrai, plusieurs cabinets d'avocat ont été touchés par le caractère barbare de l'agression. Par solidarité, ils ont proposé, chacun son service à titre gracieux (Pro-Bono). La famille, bien que touchée par cet élan de solidarité et de générosité, devrait faire son choix de cabinet, du moins pour un début. Le cabinet HASHTAG AVOCATS, représenté par maître Jonas HADDAD, fut mandaté par la famille BARRY. Quand bien même que ce cabinet proposait ses services à titre gracieux, cela n'a nullement faibli l'élan de soutien notamment financier et de solidarité pour la famille BARRY.

B – L'élan de soutien et de solidarité

La dynamique de soutien et de solidarité a été d'autant plus large qu'elle a aussi touché les institutions et personnalités politiques **(1)**. Elle s'est structurée à travers la mise en place d'une cagnotte en ligne et des collectes en liquide **(2)**. Cette dynamique de soutien et de solidarité s'est effectuée également à travers non seulement l'organisation des marches blanches **(3)** mais aussi et surtout l'accompagnement et le suivi des démarches administratives **(4)**.

1 – La dynamique de soutien et de solidarité des institutions et personnalités politiques

En Guinée, c'est le Président de la République Monsieur Alpha CONDE en personne qui ouvre la voie des messages de soutien et de solidarité. En effet, afin de faciliter le rapatriement du corps en Guinée, par l'intermédiaire de l'ambassade de Guinée en France, le Président de la République, a pris en charge, la dépouille, la veuve, l'enfant et un membre de la famille BARRY. Cette décision a été annoncée par l'ambassadeur, Monsieur Amara CAMARA en personne lors de sa visite à Rouen, venu présenter, au nom du Président de la République, les condoléances à la famille BARRY.

Le ministre guinéen des affaires étrangères, Monsieur Mamadi TOURE, a pour sa part rassurer la famille BARRY que « *le gouvernement guinéen suit de très près l'évolution de l'enquête pour élucider le mobile de ce crime odieux (...)* ».

Ces actions des autorités guinéennes sont suivies par celles de plusieurs autres structures, institutions et personnalités politiques du pays. C'est le cas du soutien financier et moral des leaders politiques guinéens, comme Monsieur Cellou Dalein DIALLO, Monsieur Sidya TOURE, Monsieur Lansana KOUYATE, Madame Marie Madeleine DIOUBATE, Monsieur Oury BAH.

Au Sénégal, le Président de la République Monsieur Macky SALL, après s'être indigné sur son compte Twitter en affirmant qu'il « *condamne le crime odieux perpétré contre Mamoudou Barry (...)* », présente ses sincères condoléances à la famille éplorée, au peuple de Guinée et au Président Alpha CONDE.

Ici en France, le Président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON a adressé par la voie du représentant de l'ambassade de France en Guinée, Monsieur Fabien TALON, une lettre de condoléances à son homologue guinéen, Monsieur Alpha CONDE, et au peuple de Guinée. Le ministre de l'intérieur Monsieur Christophe CASTANER, a manifesté lui aussi son indignation. C'était le cas aussi du président de l'Université de Rouen-Normandie Monsieur Joël ALEXANDRE.

Plusieurs autres leaders du parti majoritaire et de l'opposition partagent la même indignation. C'est le cas de la députée LREM de Seine-Maritime Madame Sira SYLLA qui était vraiment présente et disponible pour la famille BARRY, il faut le préciser. C'est le cas aussi de la députée LREM de Paris Madame Laetitia AVIA ; du député LR Monsieur Éric CIOTTI ; du premier secrétaire du PS Monsieur Olivier FAURE ; de la présidente de la région Ile-de-France Madame Valérie PRCRESSE.

La réaction des associations notamment de lutte contre le racisme ne s'est pas fait attendre. Elles ont condamné toutes avec la plus grande énergie cette agression mortelle à caractère raciste. Certaines entendent d'ores et déjà se constituer partie civile.

De même, à Rouen, les étudiants, après avoir exprimé leur indignation en participant massivement à la marche blanche, ils ont également ouvert un livre d'or en l'honneur de leur enseignant feu Docteur Mamoudou BARRY avant de le remettre à madame BARRY.

Les associations d'étudiants sans distinction de nationalité, ont également exprimé leur tristesse et leur émotion face à cette agression qu'ils qualifient à juste titre de barbare.

A Paris, dès l'annonce de l'agression, un « Collectif Justice Pour Mamoudou » a rassemblé plusieurs associations en Ile-de-France comme en Province et personnes ressources, sous la coordination de Messieurs Abdoulaye BAH et Ibrahim Sorel KEITA.

2 – Cagnotte

Dès l'annonce du décès de Mamoudou, il avait été jugé nécessaire de mettre en ligne une cagnotte en faisant appel à la générosité et à la solidarité des structures et personnes de bonne volonté pour venir en aide financièrement à la famille BARRY. Ces collectes serviront, notamment au rapatriement de la dépouille dans son pays natal (Guinée), les obsèques, la prise en charge de la petite fille Fatou et autres dépenses.

La cagnotte qui a été mise en ligne, le lien ci-après : <http://www.leetchi.com/c/solidarite-pour-mamoudou-barry> permettait d'y accéder, a dépassé la barre de 53 mille euros, plus précisément elle a collecté 53 815, euros et 26 centimes. La cagnotte est clôturée et le montant a été intégralement viré sur le compte de la famille BARRY comme cela avait été décidé. Outre la cagnotte en ligne, l'élan de soutien et de solidarité se manifeste à travers des collectes en liquide et par chèque qui ont atteint plusieurs milliers d'euros. Ces collectes se sont effectuées à travers toute la France et bien au-delà. Comme c'est le cas entre autres au Québec (Canada), à New York (Etats-Unis d'Amérique), à Bruxelles (Belgique). Ces soutiens financiers se couplaient avec ceux moraux.

3 – Organisation des marches blanches

Parmi également les premières actions effectuées, figure l'organisation des marches blanches. En effet, il a été décidé par la famille BARRY d'organiser une « marche blanche en l'honneur du Docteur Mamoudou BARRY » le vendredi 26 juillet 2019, à 15h 00 à Rouen. L'objectif de la marche était de se recueillir dans le calme, la paix et la cohésion pour se souvenir des actions et de la grande sagesse de Mamoudou. Des parents, collègues, amis, ont, à tour de rôle, prononcé quelques mots pour honorer la mémoire de feu Docteur Mamoudou BARRY, avant le top départ pour la marche.

La marche fut ponctuée de succès. L'étape de Rouen sera suivie de celle de plusieurs autres villes. Elles ont, chacune à leur tour, bien voulu accepter d'observer les consignes de la famille, c'est-à-dire celles de se recueillir dans le calme, la paix et la cohésion pour se souvenir des actions et de la grande sagesse de Mamoudou. C'était le cas notamment à Paris, Lille, Nantes, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, La Rochelle, Rennes, Montpellier, Dijon, Caen.

L'engouement de soutiens à travers les marches blanches fut observé au-delà même de la France. En effet, un *Sit-in* devant l'ambassade de France en Guinée pour protester contre l'agression mortelle de Mamoudou fut organisé à Conakry. C'est le cas aussi à Dakar (au Sénégal), New York (Etats-Unis d'Amérique), Québec (Canada).

Au surlendemain de la marche blanche à Rouen, c'est-à-dire le dimanche 28 juillet 2019, des cérémonies de recueillement et de lecture de Saint Coran furent organisées au lieu de l'agression mortelle. C'est ainsi qu'à 13h, à l'arrêt de bus « **Provence** », lieu de l'agression

mortelle de Mamoudou, une cérémonie de dépôt de gerbes de fleurs a réuni plusieurs personnes, famille, amis, proches municipalité de Canteleu et la députée de Seine Maritime Madame Sira SYLLA. Ces actions ne mettaient pas en stand-by les démarches administratives.

4 – Démarches administratives

Les démarches administratives notamment pour madame BARRY et sa fille devraient obligatoirement se faire parallèlement à toutes ces actions. Comme on pouvait s’y attendre la mort de notre frère impliquait des changements administratifs pour sa famille.

Avec donc la collaboration de plusieurs structures associatives et personnes ressources, surtout avec l’aide de la députée Madame Sira SYLLA, Mamadou (grand frère du défunt) et Aly THERIAN (le représentant des guinéens de Normandie) ont suivi de près la réalisation de plusieurs démarches administratives auprès des structures pour le compte de feu Docteur Mamoudou, de la veuve madame BARRY, de l’enfant, Fatou ainsi que de la famille BARRY en Guinée. C’est le cas des démarches auprès notamment de la Caisse d’allocation familiale (CAF), des services de logement Habitat 76, des structures bancaires et d’assurances. A noter que d’autres démarches sont en cours et à venir, le tout bénéficiant du soutien et de la solidarité des personnes de bonne volonté, des institutions ainsi que des personnalités politiques aussi bien en France, en Guinée qu’ailleurs.

On aura compris toutes ces actions et activités ont été menées avant la rapatriement de la dépouille en Guinée.

C – Rapatriement de la dépouille en Guinée

Le 03 août 2019, la dépouille est rapatriée en Guinée en compagnie de la famille et d’une délégation composée des amis et proches, notamment : Aly THERIAN (chef de délégation), Kalil Aissata KEITA, Adam ABDOU HASSAN (du Niger), Aminata SANGARE, Mohamed Lamine KABA, Nene Oumou BARRY, Demba DOUKOURE, Ibrahim Sorel KEITA, Abdouramane Thierno DIA (de la Mauritanie) et Ibrahima Sory BARRY.

Elle a été accueillie à son arrivée à l’aéroport par une forte délégation. Celle-ci était composée des membres de la famille, des autorités gouvernementales et diplomatiques, des amis et proches du défunt. Les ministres guinéens des Affaires étrangères et de la Jeunesse, Messieurs Mamadi TOURE et Mouctar DIALLO, et un représentant de l’ambassade de France en Guinée étaient présents.

Le dimanche 04 août 2019 de 10h00 à 13h00, un symposium en l’honneur de Docteur Mamoudou BARRY fut organisé à l’Université Général Lansana CONTE de Sonfonia-Conakry dans l’Amphithéâtre Djibril Tamsir NIANE. En présence de la famille, de la délégation venue de France, des membres du gouvernement, des autorités diplomatiques, judiciaires et

universitaires, des étudiants et de plusieurs autres structures et personnalités, plusieurs discours de témoignage furent prononcés pour honorer la mémoire de feu Docteur Mamoudou BARRY. Dans son élan de commémoration, le Recteur, Monsieur Koré BAH, a promis que dès la rentrée universitaire 2019-2020, la bibliothèque de l'Université de Sonfonia sera rebaptisée au nom du Docteur Mamoudou BARRY.

Le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Monsieur Abdoulaye Yéro BALDE, est également revenu sur le parcours admiratif et exemplaire de feu Docteur Mamoudou BARRY.

Après sa brillante soutenance de thèse en date du 27 juin 2019, feu Docteur Mamoudou BARRY, souhaitait s'inscrire au Barreau de Guinée. Afin de satisfaire cette dernière volonté, Maître Elhadj Madiou BARRY (ami et collaborateur de Mamoudou), dans son oraison Funèbre, a proposé au Barreau de Guinée de bien vouloir accepter l'inscription de feu Docteur Mamoudou BARRY à titre posthume. Représenté par le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, le Barreau de Guinée, dans son discours de commémoration dit avoir pris acte à cette demande. Il précise que lors de sa prochaine réunion, une réponse sera adressée à la famille BARRY et ce, dans un délai raisonnable.

Kalil Aissata KEITA, accompagné par Aly THERIAN, Adam ABDOU HASSAN, Aminata SANGARE, Mohamed Lamine KABA, Ibrahime Sorel KEITA, Demba DOUKOURE, Abdouramane Thierno DIA et Ibrahima Sory BARRY, au nom des amis et proches de France et de la délégation venue de France, a pris la parole pour d'abord revenir sur les qualités sociales, humaines, spirituelles et intellectuelles de notre frère Mamoudou, avant d'adresser des mots de remerciement à l'endroit de tout le monde.

Avant la clôture, Madame BARRY et Mamadou BARRY grand frère, tous les deux accompagnés par Nene Oumou BARRY, Maître Elhadj Madiou BARRY, Aminata SANGARE et d'autres membres de la famille, ont également prononcé chacun des mots de remerciement.

Ce sont les bénédictions de l'imam qui viendront terminer cette cérémonie en l'honneur de feu Docteur Mamoudou BARRY avant d'emprunter la route pour Mamou.

D – Les obsèques en Guinée

L'inhumation était prévue à Bolaroya, village natal de Mamoudou **(1)**. Après y avoir passé quelques jours, la délégation est revenue à Conakry **(2)** pour être reçue par des autorités, certaines institutions et personnes ressources avant son retour en France **(3)**.

1 – L'inhumation au village natal : Bolaroya

Après le symposium, le cortège funèbre quitte Conakry le lundi 5 août tôt le matin pour être à Mamou vers 8 heures du matin avant de se rendre à Bolaroya, le village natal de feu Docteur

Mamoudou, à une trentaine de km plus loin où l'inhumation était prévue. En tête de cortège le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Monsieur Abdoulaye Yéro BALDE, la délégation était composée d'une dizaine de véhicules (administratifs et privés) dont les frais de déplacement ont été pris en charge par le gouvernement guinéen.

Arrivées à Mamou, l'ambulance funèbre et la délégation ont d'abord été reçues par les autorités locales, notamment le gouvernorat, la préfecture, la municipalité. Ensuite, elles se sont dirigées à la grande Mosquée de Mamou où une deuxième prière mortuaire, après celle de Canteleu, s'est effectuée. Après cette étape, l'ambulance funèbre suivie de la délégation a pris la route pour la sous/préfecture de Dounet. A son arrivée, elle a d'abord été reçue par les autorités locales avant de se diriger vers la grande mosquée où une troisième prière mortuaire a eu lieu. Dounet était l'avant dernière étape avant d'arriver à Bolaroya, village natal de feu Docteur Mamoudou BARRY.

A Bolaroya, l'ambulance funèbre et la délégation étaient attendues par la famille et les notabilités. Comme à Mamou et à Dounet, Monsieur le ministre, Abdoulaye Yéro BALDE en compagnie des autorités locales, a présenté, au nom du chef de l'Etat, les condoléances à la famille BARRY.

Monsieur Ibrahim Sorel KEITA, membre de la délégation venue de France, a d'abord présenté les membres de la délégation avant d'adresser à la famille, au nom de toute la communauté guinéenne et au de-là, vivant en France et ailleurs, les sincères condoléances.

La maman du défunt, Madame BARRY bien qu'attristée, a fait preuve de croyance en affirmant qu'elle s'en remettait à la volonté de Dieu et qu'elle prie pour le repos de l'âme de son fils. Elle n'a pas cessé d'adresser ses mots de bienvenue et de sincères remerciements à toute la délégation. Elle s'est dite être très touchée par la dynamique de soutien, de solidarité et de justice pour son fils. Elle en était très reconnaissante. La famille BARRY, les frères et sœurs de Mamoudou, notamment Messieurs Thierno Hassana BARRY, Mamadou Mouctar BARRY, Abdoulaye BARRY, Mesdames Aïssatou BARRY, Fatoumata Diaraye BARRY, à Bolaroya faisant preuve de la même dignité ont également adressé leurs mots de bienvenue et de sincères remerciements à toute la délégation avant d'inviter à la célébration de la quatrième et dernière prière mortuaire suivie de l'inhumation au cimetière de Bolaroya et le partage du repas funéraire. Après avoir passé quelques jours auprès de la maman de Mamoudou et des autres membres de la famille, la délégation s'est retournée à Conakry.

2 – Retour à Conakry

De retour à Conakry, la famille BARRY a souhaité rencontré le jeudi 08 août 2019 la délégation venue de France. Au cours de cette rencontre, elle a d'abord adressé à nouveau un message de sincères remerciements et de reconnaissance à l'endroit de tous les acteurs partout dans le monde. Elle a tenu à remercier chacun d'eux pour son élan de soutien, de solidarité et de

compassion. Elle s'est dite très satisfaite de la dynamique amorcée pour que justice leur soit rendue.

Au lendemain de cette rencontre, le Président de la République Monsieur Alpha CONDE en compagnie de son hôte le Président de la République du Burkina Faso, Monsieur Roch Marc Christian KABORE en visite de travail à Conakry, a demandé à recevoir la famille du défunt, ses amis et proches de Guinée et la délégation venue de France pour leur présenter de vive voix ses condoléances. Introduits par le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Monsieur Abdoulaye Yéro BALDE, les membres de la famille, les amis et proches de Guinée ainsi la délégation venue de France, ont été successivement présentés au Chef de l'Etat et à son homologue burkinabè par Monsieur Ibrahim Sorel KEITA.

Au cours de cette rencontre qui a eu lieu à l'hôtel Sheraton de Guinée le vendredi 09 août 2019 vers 10h, le Président de la République Monsieur Alpha CONDE a, au nom de l'Etat guinéen, présenté à la veuve, la mère de Mamoudou et la famille BARRY ses sincères condoléances. Il a dit avoir voulu rencontrer la famille bien avant mais *« cela a coïncidé avec le crash de l'hélicoptère militaire en mer aux larges de Conakry et de la venue du Président indien en Guinée »*. Il a ensuite promis la famille qu'il se rendra le 15 août prochain en France sur invitation du Président Emmanuel MACRON et qu'au cours de leur entretien, ils parleront davantage du cas Mamoudou BARRY. Il a par ailleurs réitéré son soutien à la famille et sa détermination pour que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cette agression mortelle.

Plusieurs autres structures et personnalités du pays ont également fait preuve de cette même solidarité et de compassion.

Monsieur Alpha Amadou Kourou DIALLO, Président de **Tabital Pulaagu International**, a reçu à plusieurs reprises la famille du défunt, ses amis et proches de Guinée ainsi que la délégation venue de France. Il a fait montre d'une véritable solidarité, d'abord en mettant à la disposition de la délégation sa résidence à Mamou durant tout le séjour. Ensuite, il a proposé la mise en place d'une structure de type « Fondation » dans le but de pérenniser les actions et œuvres de feu Docteur Mamoudou BARRY. La délégation très satisfaite de l'accueil et de cette initiative salubre a pour sa part pris bonne note en promettant à Monsieur DIALLO de remonter l'information aux autres structures en France avant de lui adresser une réponse et ce, dans un délai raisonnable.

De même, la veuve Madame BARRY ainsi que les autres membres de la famille ont été reçus par la famille de Monsieur Cellou Dalein DIALLO le samedi 10 août 2019 dans son domicile privé. Madame Hadja Halimatou DIALLO qui avait effectué le déplacement de Mamou à Bolaroya pour assister, en compagnie d'une forte délégation, aux obsèques, a présenté, au nom de son époux, les sincères condoléances à la famille BARRY.

En outre, Madame BARRY, les autres membres de la famille, les amis, proches ainsi la délégation venue de France, ont été reçus par le représentant de l'ambassade de France en Guinée, Monsieur Fabien TALON. Au bureau de Monsieur l'ambassadeur, Monsieur TALON a transmis de vive voix au nom de l'ambassadeur, les condoléances, de l'Etat français à la famille BARRY. Il a promis que la justice française ne ménagera aucun effort pour la manifestation de la vérité dans cette affaire dramatique.

Après la réception à l'ambassade de France en Guinée, la même équipe a été reçue au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Au cours de l'entrevue, le ministre Monsieur Abdoulaye Yéro BALDE a présenté à nouveau ses sincères condoléances à la famille, amis et proches du défunt. Ces derniers lui ont, à leur tour, adressé leur profonde reconnaissance pour son implication personnelle depuis l'annonce de l'agression mortelle de feu Docteur Mamoudou BARRY. La liste des visites effectuées avant le retour en France est loin d'être exhaustive tant l'émotion a touché quasiment toutes les couches sociales en Guinée.

3 – Retour en France

De retour en France, Madame BARRY, et le grand frère Mamadou ont demandé d'organiser une réunion de restitution. Au cours de celle-ci, ils comptaient remercier encore et encore de vive voix toutes les structures, institutions et personnes qui ont de près ou de loin apporté leur soutien de quelque nature qu'elle soit. Ils souhaitent également définir avec tout le monde les actions à venir afin de renforcer davantage le combat pour la justice.

Ainsi, depuis le retour en France, avec le soutien indéfectible des structures, institutions et personnes, plusieurs actions ont été menées, au nombre desquelles, il y a entre autres :

- **La réorganisation du « Collectif Justice pour Mamoudou »**

Ce Collectif qui rassemble plusieurs associations, structures et personnes ressources, sera désormais l'interlocuteur de tous les acteurs. Il est composé de plusieurs commissions et est coordonné par Monsieur Abdoulaye BAH.

- **Le changement de cabinet d'avocat**

Le cabinet d'avocat HASHTAG AVOCATS représenté par maître Jonas HADDAD, qui avait été mandaté par la famille est remplacé désormais par le cabinet Moretti-Vey représenté par maître VEY. A rappeler que si le cabinet d'avocat HASHTAG AVOCATS avait accepté de défendre l'affaire à titre gracieux, tel n'est pas le cas pour le nouveau cabinet. Ce dernier ne propose pas ses services à titre gracieux. Il sera donc rémunéré par la famille BARRY. Le mandat de représentation a déjà été signé. Par ailleurs, les premières démarches de l'avocat depuis qu'il a eu accès au dossier semblent, aux dires de la famille BARRY, aller dans le bon sens. Mais comme nous le savons, il s'agit d'une affaire pénale qui peut durer longtemps et

prendre plusieurs tournants. Ce qui suppose que nous devons rester vigilants. Rien ne doit nous faire baisser la garde.

- **L'attribution du prix exceptionnel de thèse**

En effet, l'Ecole Doctorale Droit de Normandie (ED 98 DN) : <http://ed98-dn.normandie-univ.fr/prix-de-these-37765.kjsp?RH=1446473535249&RF=1464963205377>, a décerné un prix de thèse exceptionnel à titre posthume au feu Docteur Mamoudou BARRY pour son travail sur les « *Politiques fiscales et douanières en matière d'investissement étrangers en Afrique francophone : le cas du secteur des ressources naturelles extractives* » sous la direction de madame Carine BRIERE.

- **La publication de thèse**

Toujours avec le soutien ininterrompu de madame BRIERE, directrice de thèse, les travaux de feu Docteur Mamoudou seront publiés chez des éditions LGDJ (librairie générale de droit et de jurisprudence) /Lextenso. La convention pour la publication a déjà été signée.

II – Actions et activités en cours et à venir

Au nombre des actions en cours et à venir, il y a celles relatives aux journées d'études **(A)**, aux distinctions **(B)** à la poursuite des projets initiés par Mamoudou **(C)**.

A – Les journées d'études

- Thinking Africa, un Institut de recherche et d'enseignement sur la paix en Afrique, auquel feu Docteur Mamoudou Barry était un membre très actif, souhaite organiser des journées scientifiques pour rendre hommage à notre frère. La date et les programmes sont en cours de finalisation.
- Dans le même ordre d'idées, l'Université de Bruxelles souhaite organiser des activités en l'honneur de Mamoudou Barry le jeudi 12 décembre 2019.

B – Les distinctions à venir

- L'association française des docteurs en droit (AFDD) envisage la création d'un prix de thèse OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) qui porterait le nom de Mamoudou Barry. Ce qui permettrait de perpétuer la mémoire de Mamoudou Barry sur le long terme. Ce prix permettrait de récompenser de futurs travaux de thèse en lien avec cette discipline.
- La demande de rebaptiser l'arrêt Provence au nom de feu Docteur Mamoudou BARRY est en cours.

Rouen, le 09 novembre 2019

Kalil Aissata KEITA

Pour le Collectif Justice Pour Mamoudou